

TARIFS D'ÉLECTRICITÉ 2023 ÉCLAIRAGE PUBLIC

COMPOSITION DES PRIX

Le prix de l'électricité est composé de quatre parties distinctes qui reflètent la structure des activités liées à l'électricité :



ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Montant pour l'électricité fournie



UTILISATION DU RÉSEAU RÉGIONAL

Montant de distribution qui correspond au prix d'acheminement du courant sur le réseau local et régional.



UTILISATION DU RÉSEAU NATIONAL

Montant d'acheminement qui correspond au prix du transport du courant sur le réseau national à très haute tension géré par Swissgrid. Ce montant inclut désormais l'ensemble des services système de régulation du réseau.

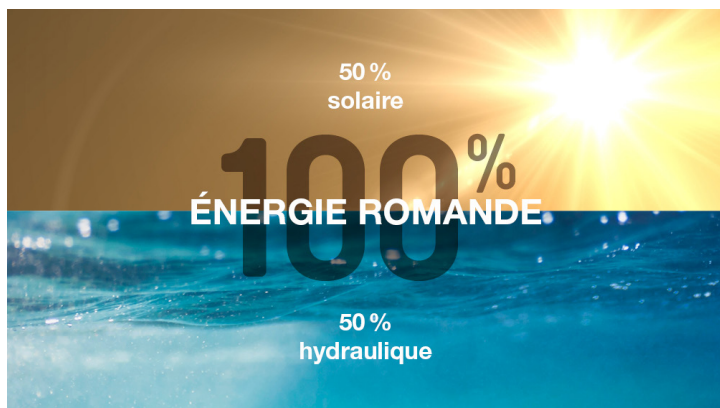


TAXES PUBLIQUES ET ÉMOLUMENTS

Ensemble des redevances dues aux collectivités publiques. Ces montants sont entièrement reversés à la Confédération, aux cantons et aux communes. Ils financent, entre autres, le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et/ou le développement durable.

VOTRE ENGAGEMENT, VOTRE CHOIX EN TOUTE LIBERTÉ

Nos offres d'énergie vous permettent de choisir le moyen de production et la provenance de votre électricité*.



* En complément de la part de courant au bénéfice de mesures d'encouragement.

Pour en savoir plus :
www.romande-energie.ch

TARIFS D'ÉLECTRICITÉ 2023 BÂTIMENTS PUBLICS

COMPOSITION DES PRIX

Le prix de l'électricité est composé de quatre parties distinctes qui reflètent la structure des activités liées à l'électricité :



ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Montant pour l'électricité fournie.



UTILISATION DU RÉSEAU RÉGIONAL

Montant de distribution qui correspond au prix d'acheminement du courant sur le réseau local et régional.



UTILISATION DU RÉSEAU NATIONAL

Montant d'acheminement qui correspond au prix du transport du courant sur le réseau national à très haute tension géré par Swissgrid. Ce montant, reversé à cet organisme, inclut désormais l'ensemble des services système de régulation du réseau.



TAXES PUBLIQUES ET ÉMOLUMENTS

Ensemble des redevances dues aux collectivités publiques. Ces montants sont entièrement reversés à la Confédération, aux cantons et aux communes. Ils financent, entre autres, le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et/ou le développement durable.

HORAIRE HEBDOMADAIRE HEURES PLEINES / HEURES CREUSES

Lundi à vendredi

Heures pleines Heures creuses



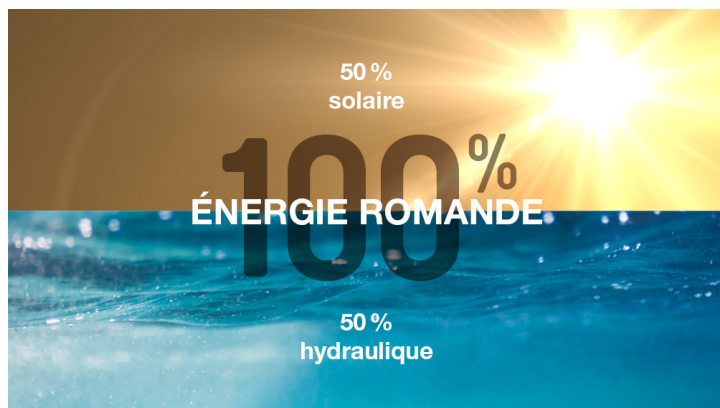
Samedi et dimanche



Les personnes qui souhaitent opter pour un profil double (heures pleines / heures creuses) doivent s'équiper d'un compteur double, dont les frais d'installation sont à leur charge. Pour les locataires, l'accord du propriétaire du logement est nécessaire.

VOTRE ENGAGEMENT, VOTRE CHOIX EN TOUTE LIBERTÉ

Nos offres d'énergie vous permettent de choisir le moyen de production et la provenance de votre électricité*.



* En complément de la part de courant au bénéfice de mesures d'encouragement.

Pour en savoir plus :
www.romande-energie.ch

VOTRE PROFIL DE CONSOMMATION

VOUS CONSOMMEZ MOINS DE 50 000 KWH PAR ANNÉE

Simple : tarif de base, s'appliquant à la majorité des ménages et petites entreprises.

Double : ce profil s'adresse aux clients qui ont la possibilité de moduler leur consommation d'électricité en fonction des heures pleines et des heures creuses.

Double interruptible : ce profil implique un délestage (coupure) pour les applications thermiques (pompe à chaleur, chauffage électrique, chauffe-eau). Romande Energie estime qu'il vaut mieux privilégier le profil sans délestage (Double), pour les applications pompe à chaleur.

VOUS CONSOMMEZ PLUS DE 50 000 KWH PAR ANNÉE

Pro – BT DUP Faible : ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'applique lorsque la DUP* est inférieure ou égale à 3 000 heures par année.

Pro Intensif – BT DUP Haute : ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement s'applique lorsque la DUP* est supérieure à 3 000 heures par année.

VOUS CONSOMMEZ PLUS DE 1.5 GWH PAR ANNÉE AVEC UNE PUISSANCE SUPÉRIEURE À 500 KW

Pro – MT DUP Faible : ce profil MT, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'applique lorsque la DUP* est inférieure ou égale à 3 000 heures par année.

Pro Intensif – MT DU P Haute : ce profil MT, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'applique lorsque la DUP* est supérieure à 3 000 heures par année.

* DUP (h) est obtenue en divisant la consommation annuelle (kWh) par la puissance maximale mensuelle 1/4 horaire moyenne (kW).

Le profil DUP Faible ou DUP Haute est automatiquement appliqué lors du calcul de la facture, sur la base de l'acheminement le plus économique.